



**ACTION
SOCIALE
01**

**SYNDICAT DEPARTEMENTAL
DE L'ACTION SOCIALE
FORCE OUVRIERE DE L'AIN**

APPEL

Nous sommes salariés d'associations à but non lucratif reconnues d'utilité publique, avec un financement public.

Quand un gouvernement n'entend pas les alertes répétées des professionnels de santé, des salariés des EHPAD, des personnels enseignants, des retraités, ...

Quand il n'entend pas nos revendications salariales, qu'il diminue les moyens financiers indispensables à nos établissements et services, qu'il cherche l'inclusion forcée à tout prix, ...

Quand celui-ci, à la suite des autres, veut aller encore plus vite et plus loin dans la destruction des services publics et de tous les acquis de la classe ouvrière, comme la Sécurité Sociale et le code du travail, protections communes pour tous et chacun face au patronat, ...

Quand il inscrit dans la Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2018 (art.70) le fait que les accords de branche comme les accords d'entreprises ne sont plus opposables aux financeurs pour les établissements du champ médico-social signataires d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) ;

**IL EST TEMPS DE S'UNIR à l'ensemble de la FONCTION PUBLIQUE
et APPELER À LA SATISFACTION DE TOUTES NOS REVENDICATIONS**

- Augmentation générale des salaires dans toutes nos Conventions Collectives ;
- Attribution des moyens financiers à nos établissements pour assurer un travail de qualité, arrêt des suppressions de postes et création de tous les emplois qualifiés nécessaires ;
- Défense et amélioration de toutes les Conventions Collectives Nationales de Travail ;
- Abrogation de toutes les lois de régression sociale (Bachelot, Touraine, Macron, Rebsamen, El Khomri, ordonnances Macron) et de l'article 70 de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2018.

**SALARIES DE L'ACTION SOCIALE,
TOUS EN GRÈVE, UNIS, PRIVÉ et PUBLIC**

**LE 22 MARS 2018, à BOURG EN BRESSE
14h au CHAMP DE FOIRE**